



**Le conseiller municipal de la commune de Bertoua 2e, Georges Mindja Zam pense que les caciques du parti convoitent le fauteuil d'Etoudi, raison pour laquelle des subterfuges sont constatés ci et là.**

Ci-dessous l'intégralité de sa déclaration (prise chez nos confrères de Agence Cameroun Presse)

Alors que le président de la République vient d'entamer son 7ème mandat à la tête du pays, la bataille pour sa succession semble se préparer en coulisses. Les caciques, comme ceux qui aspirent à le devenir, rêvent d'un destin présidentiel qui pourrait leur être accessible à la fin de ce supposé dernier mandat du président de la République du Cameroun.

À cet effet, nous constatons déjà des subterfuges, à l'instar de ce problème des fuites communicationnelles, mettant en mal la quiétude des camerounais. Mais fidèle à son habitude, le président de la République semble être impassible, alors que se joue peut-être, selon les réseaux sociaux et la presse, une impitoyable guerre de clans. Depuis quelques jours, ce scandale a mis en branle toute la République avec le problème de la fuite du message fax, qui fait effectivement le buzz.

Ces fuites au niveau de l'administration à la présidence de la République, entraînent quelques

questions phares sur la confidentialité des documents et la sécurité du chef de l'État. S'agissant particulièrement de la confidentialité des documents, qui reste le problème primordial, l'on invoque le statut de la fonction publique pour régler cette situation.

En effet, tout fonctionnaire est astreint par l'obligation de réserve et de discrétion professionnelle dans l'exercice de ses fonctions. Comment comprendre que le fonctionnaire, de surcroît en service à la présidence de la République, qui doit faire preuve de discrétion professionnelle pour tout ce qui concerne les faits, informations ou documents dont il a eu connaissance dans l'exercice ou a l'occasion de l'exercice de ses fonctions, puisse se mettre en marge de la réglementation en vigueur ?

Certes, il pourrait être possible qu'une décision expresse de l'autorité supérieure a dû le délier de cette obligation. Ne sachant donc pas si cette restriction a été donnée, ce détournement ou soustraction de ce message fax, tel qu'il s'est passé à la présidence de la République, nous le rappelons, est formellement interdit. La reproduction qui a été faite, sauf si elle a été exécutée pour raison de service, devrait entraîner après enquête, des sanctions à la mesure de la faute commise.

En convoquant ainsi les textes qui ont semblé être bafoués, nous comprenons qu'il y'a une emprise progressive de la guerre des clans au Palais de l'unité. Peut-être, trouve-t-on des traîtres tapis dans l'ombre, qui veulent créer un schisme ou la zizanie au sommet de l'État. Il apparaît de plus en plus évident que certaines divisions ont cours dans certains services spécialisés.

Ainsi, au gré des entrées et sorties de plusieurs hauts responsables en service au Palais présidentiel, des disgrâces et des ascensions vers le sommet, chacun de ceux ci, a eu à placer des hommes liges à tous les étages du munificent palais d'Etoudi. À la fin, cela entraîne une concurrence certaine entre les différents supposés clans. Cette guéguerre s'intensifie, car chacun des protagonistes est peu enclin à céder une partie de ses privilèges. Dans ce cas, il faudrait jeter l'anathème à tel ou tel autre membre de tel clan, pour qu'il soit considéré comme traître et chassé du Palais présidentiel.

Cette méthode sert à démontrer que les nouveaux Maîtres du palais présidentiel sont fragiles, ne maîtrisant pas les circuits d'information, donc exposant le président de la République en le rendant accessible à toutes sortes de difficultés. Bref, c'est la lutte des places qui fait rage, car ceux qui auront gagné la confiance du Chef de l'État deviendront des empereurs du Palais présidentiel.

Quant à ceux qu'on trouvera comme traîtres, ils seront évincés et cela ouvrira la voie aux autres qui peuvent rêver des plus hautes destinées. Nous pouvons tout simplement dire que dans l'ombre, certaines personnes se réjouissent du fait que l'on pourrait à la suite des enquêtes l créer des problèmes incommensurables aux mis en cause.

Au regard de ce scandale, nous nous confortons à l'idée que nous avons, de revoir de fond en comble et faire l'enquête de moralité de tout le personnel en service à la présidence de la République, pour éviter d'assister à tout risque des affaires ténébreuses, qui mettraient en mal le Président de la République.

Pour mettre fin à ce genre de réseau de fuites, au delà de la solution sus évoquée, nous pensons qu'il faudrait encore convoquer les textes de la République et frapper sans rechigner, après enquête, les fautifs. Si l'on constate qu'il y'a eu une insuffisance ou faute professionnelle, les mis en cause devraient être licenciés ou révoqués par le Président de la République, à la suite d'une procédure disciplinaire devant le conseil permanent de la discipline de la fonction publique. Il pourrait s'en suivre des poursuites pénales conformément à la législation en vigueur. Cet exemple estompera toutes les velléités des agents de l'État, toute obédience confondue, de mettre en public les informations top secret.